

C'EST MALIN

Xavier Cornette de Saint Cyr

LA LOI D'ATTRACTION



**Attirez ce que vous désirez dans votre vie :
amour, bonheur, prospérité, santé**

LEDUC 
poche

DÉVELOPPEMENT PERSONNEL

Vous souhaitez obtenir ce que vous désirez profondément ? Vous voulez attirer le positif pour mieux vous épanouir ? Xavier Cornette de Saint Cyr propose une approche originale et innovante de la loi d'attraction pour vous aider à concrétiser vos rêves et accomplir ce en quoi vous croyez vraiment.

Découvrez dans cet ouvrage pratique et complet un programme pas à pas pour :

- **Comprendre** ce qu'est la loi d'attraction.
- **Préciser et visualiser** ce que vous désirez vraiment.
- **Poser et activer votre intention** dans la bonne direction.
- **Exprimer et définir vos besoins** et vos valeurs.
- **Définir vos objectifs** pour les atteindre.

**VIVEZ ENFIN LA VIE
QUI VOUS RESSEMBLE !**

Xavier Cornette de Saint Cyr est coach et formateur en Intelligence relationnelle, psychopraticien et écrivain. Formé au coaching professionnel et à différentes approches en psychothérapie, philosophie et développement personnel, il accompagne les personnes en quête de mieux-être.

Illustration de couverture : Marie Ollier
Rayon : Développement personnel

ISBN : 979-10-285-3065-5



6,90 euros
Prix TTC France



editionsleduc.com

LEDUC 
poche

C'EST MALIN

XAVIER CORNETTE DE SAINTCYR

**LA LOI
D'ATTRACTION**

DU MÊME AUTEUR, AUX ÉDITIONS LEDUC :

Les Accords toltèques au quotidien, 2017

La Sagesse toltèque au travail, 2020

Vivre la sagesse toltèque, 2020

Je transmets la sagesse toltèque à mes enfants, 2021

Apprivoisez sereinement vos émotions, 2022

Bien vivre son hyperempathie, 2022

Se libérer de la blessure d'abandon, 2022

S'affranchir de la dépendance affective, 2023

Je cultive la bienveillance, 2023

REJOIGNEZ NOTRE COMMUNAUTÉ DE LECTEURS !

Inscrivez-vous à notre newsletter et recevez des informations sur nos parutions, nos événements, nos jeux-concours... et des cadeaux !

Rendez-vous ici : bit.ly/newsletterleduc

Retrouvez-nous sur notre site www.editionsleduc.com

et sur les réseaux sociaux.



Leduc s'engage pour une fabrication écoresponsable !

« Des livres pour mieux vivre », c'est la devise de notre maison.

Et vivre mieux, c'est vivre en impactant positivement le monde qui nous entoure ! C'est pourquoi nous avons fait le choix de l'écoresponsabilité. Pour en savoir plus, rendez-vous sur notre site.



Conseil éditorial : Nathalie Ferron

Suivi éditorial et correction : Marjolaine Revel

Maquette : Laurie Baum

Design de couverture : Antartik

© 2024 Leduc Éditions

76, boulevard Pasteur

75015 – Paris, France

ISBN : 979-10-285-3065-5

ISSN : 2425-4355

SOMMAIRE

INTRODUCTION	4
PARTIE 1 : CE QU'EST LA LOI DE L'ATTRACTION... ET SURTOUT CE QU'ELLE N'EST PAS	9
1. La loi de l'attraction est-elle une loi scientifique ?	10
2. Les biais de la loi de l'attraction	44
3. Un processus plus complexe qu'il n'y paraît	70
PARTIE 2 : QU'EST-CE QUE JE VEUX VRAIMENT ?	89
1. Ne plus vouloir ce qui est ou vouloir du nouveau ?	90
2. Pourquoi est-ce que je le veux ?	102
3. Ce que je veux est-il réalisable ?	111
4. Je clarifie mon objectif en adéquation avec ce que je suis	128
PARTIE 3 : LA LOI DE L'ATTRACTION PAS À PAS	163
1. J'attire le positif dans ma vie	164
2. J'utilise le pouvoir de mon imagination	177
3. Je donne du sens à ma vie	178
CONCLUSION	186
REMERCIEMENTS	189

INTRODUCTION

La loi de l'attraction... Quatre mots aux multiples sens. Quatre mots recouvrant nombre d'hypothèses et de croyances. Quatre mots qui suscitent bien des réactions...

Certains n'en ont jamais entendu parler (« *Je ne savais même pas que ça existait et j'ai réussi ma vie !* »). D'autres s'en contrefichent royalement (« *J'ai réussi sans me préoccuper de cette absurdité-là* »). D'autres encore sont très critiques à son sujet : « *Ça se veut spirituel et ça ne parle que de biens matériels* »... Certains en ont en une appréciation mesurée : « *C'est intéressant pour progresser...* » Et d'autres, enfin, manifestent à son égard un formidable enthousiasme : « *C'est vraiment fantastique de savoir qu'on est maître de son destin* », « *C'est un trésor qui illumine l'existence !* », « *Vous pouvez attirer dans votre vie pratiquement tout ce que vous désirez !* »...

À cette cacophonie s'ajoute le fait qu'adversaires et partisans disqualifient sans vergogne celui qui a une idée opposée : « *Tu n'y comprends rien* », « *Tu racontes n'importe quoi* », « *Tu ne sais pas de quoi tu parles* », etc. Il faut reconnaître

que les détracteurs de la loi de l'attraction présentent souvent (mais pas toujours !) une argumentation rationnelle à laquelle ses partisans opposent souvent (mais pas toujours !) des affirmations péremptoires, non étayées et, çà et là, « recopiées-recollées ».

Alors, qu'en est-il *réellement* ?

De prime abord, bien comprendre la loi de l'attraction est difficile pour trois raisons principales :

- Le sens des mots : les termes sont rarement définis et leurs sens demeurent donc flous et variables – si un mot présente plusieurs significations, quelle est celle que vous retiendrez et pourquoi ? En retiendrez-vous seulement une, d'ailleurs ?
- La vérité des postulats : beaucoup doivent être acceptés comme vrais alors qu'ils sont juste affirmés, rarement démontrés – comment réagissez-vous quand on se contente de vous affirmer une chose et que l'on vous dit qu'elle est évidente alors que vous n'êtes pas d'accord ou ne la comprenez pas ?
- L'imprécision des références : nombre d'auteurs déclarent que leurs propos sont corroborés scientifiquement sans donner de références précises – que ressentez-vous quand on vous soutient une « vérité » dont

vous présentez qu'elle peut être fausse ou carrément inventée ? Ne recherchez-vous pas des précisions ou des preuves avant de vous engager ?

Par exemple, quand on vous dit : « *Tout dans l'univers est énergie. Vous attirerez à vous la fréquence sur laquelle vous vibrez et vous ferez vibrer les choses que vous voulez pour vous* », des interrogations surgissent nécessairement : est-ce vrai ? Est-ce possible ? Pour quelles raisons ? Selon quels processus ?

Il ne s'agit pas de tout accepter sans réserve ni de tout rejeter en bloc. Certaines analyses critiques sont très pertinentes et méritent d'être examinées, mais d'autres sont en revanche totalement farfelues, voire ne servent qu'à des fins de manipulation.

Il est donc nécessaire de savoir de quoi on parle *vraiment* et de comprendre ce qu'est la loi de l'attraction sans se contenter de ce qui a pu en être dit, de la passer au crible du questionnement sur sa réalité et son utilité. Le but n'est pas de se perdre dans de grandes envolées abstraites, mais d'en retirer quelque chose qui vous soit pratique, concret, compréhensible, utilisable afin que vous puissiez obtenir ce que vous désirez.

L'approche proposée dans cet ouvrage est donc différente de ce que l'on trouve habituellement sur le sujet, et délibérément pragmatique. C'est une autre manière d'aborder la loi de l'attraction, consciente et proactive, afin que vous disposiez d'un véritable outil pour vivre la vie que vous voulez vivre.

Êtes-vous prêt à prendre en main votre existence pour attirer à vous ce que vous voulez *vraiment* ?

1

CE QU'EST LA LOI DE L'ATTRACTION... ET SURTOUT CE QU'ELLE N'EST PAS

La loi de l'attraction, vous en avez forcément entendu parler au moins une fois. C'est le concept à la mode, notamment depuis 2007, date de sortie du livre *Le Secret*^{*}, de Rhonda Byrne, vendu à près de 4 millions d'exemplaires. Le sujet n'est pas nouveau, mais l'ouvrage a été directement propulsé dans la catégorie des best-sellers par une recette marketing diablement efficace : grâce à la loi de l'attraction, obtenez tout ce que vous désirez !

Mais qu'est réellement la loi de l'attraction, et son mode d'emploi est-il aussi simple que ce qu'en affirment tous ses partisans ?

^{*} En français : Rhonda Byrne, *Le Secret*, Un monde différent, 2008.

Chapitre 1

La loi de l'attraction est-elle une loi scientifique ?

« **D**emande et tu recevras. » Telle est la loi de l'attraction – ou plutôt, telle est la manière dont on la résume dans bon nombre d'ouvrages sur le sujet. Une recette miracle qui permettrait d'obtenir absolument tout ce que l'on veut du moment qu'on le demande avec force conviction, selon le postulat « scientifique » qui énonce que « tout ce qui se ressemble s'assemble ». Vous voulez une belle voiture, beaucoup d'argent, trouver le grand amour, le job de vos rêves ? Il suffit de demander !

Vraiment ? Et d'abord, est-ce réellement une loi scientifique, qui s'applique à tous et sur l'intervention de laquelle nous puissions compter en toutes circonstances ?

PETITE HISTOIRE DE LA LOI DE L'ATTRACTION

Premières théories

William Walker Atkinson (1862-1932), théosophe et professeur de magnétisme, a d'abord travaillé comme avocat. Brillant, ses succès lui font néanmoins connaître ce que l'on appellerait un « burn out » se traduisant par une dépression à la fois physique, mentale et financière.

Il met alors en pratique des principes de la Nouvelle pensée et retrouve santé et prospérité. Il rédige quelques articles pour expliquer ce qu'il a découvert, mais tout commence vraiment en 1906. Atkinson publie à Chicago *La vibration de la pensée ou la loi de l'attraction dans le monde des pensées**. Il y affirme qu'il existe une loi immuable qui domine tout, absolument tout : la **loi de l'attraction universelle**. Si, au XVII^e siècle, Newton en était resté à la pure matière avec sa loi de l'attraction universelle (nous le verrons plus loin), Atkinson l'étend au monde de la pensée afin de montrer que les pensées positives appellent d'autres pensées positives et que le bonheur devient dès lors

* Édition française : Astra, 1996.

accessible. Il affirme ainsi que « *le semblable attire le semblable dans le monde des pensées* ».

Atkinson considère que les pensées sont des vibrations et qu'elles possèdent une fréquence déterminée, comme la lumière. Chaque pensée émettrait donc une fréquence spécifique qui attire à elle une fréquence semblable. Il suffirait ainsi de changer nos vibrations cérébrales pour transformer notre vie :

- Si nos pensées sont positives, nous nous mettons en harmonie avec ce qui nous environne et permettons, par vibrations semblables, la réalisation positive de nos pensées.
- Si nos pensées sont négatives, nous empêchons ce processus comme si, à force de ne voir que le verre à moitié vide, nous nous empêchions d'aller vers ce qui est et finissons par mourir de soif.

Toutes les réflexions d'Atkinson préfigurent ce qui deviendra, plus tard, la pensée positive.

La clé du succès

Un autre représentant majeur de la loi de l'attraction est Charles Haanel. Homme d'affaires américain ayant connu un immense succès, il

veut partager ses principes et les techniques qu'il a mises en œuvre pour réussir. Il fait donc paraître en 1912 *The Master Key System*, en français *La clé universelle du succès* (aussi appelé *La clé de la maîtrise*), livre qui fera date notamment auprès des économistes et des financiers.

Il s'appuie sur la loi de l'attraction dans sa forme : chacun attire dans sa vie tout ce à quoi il pense, tant en positif qu'en négatif. Par étapes successives, Haanel montre comment nous pouvons utiliser le pouvoir créateur de notre esprit. À noter, et c'est une idée nouvelle, que cela ne l'empêche pas d'accorder une **grande place à l'amour** : « La loi d'attraction ou la loi de l'amour, rien ne les distingue », dit-il, car si tout a une fréquence, **c'est le cœur qui possède, selon lui, la plus grande fréquence vibratoire.** Évoquant la loi de l'abondance, il déclare que « le secret de tout pouvoir, de tout accomplissement et de tout ce que nous possédons dépend de notre manière de penser », puis il avance que « notre avenir est entièrement sous notre contrôle ». C'est bien là la profession de foi de quelqu'un qui croit en la puissance absolue de l'esprit et... en la capacité totale de l'homme à contrôler son destin.

Une science de l'enrichissement

La loi de l'attraction et son corollaire, la pensée positive, se développent et s'axent peu à peu vers la matérialité financière. Ainsi, Wallace D. Wattles publie en 1910 un livre au titre évocateur et attractif : *La science de l'enrichissement : Attirer vers soi définitivement le succès financier*, dans lequel il affirme : « Chez les humains, la base du progrès est la science de l'enrichissement. »

Wattles est le premier à insister sur le **concept de gratitude**, véritable « outil » à utiliser pour obtenir ce que l'on demande et exprimer sa reconnaissance quand on l'a obtenu.

L'autre grande nouveauté est que **cette science de l'enrichissement est considérée comme une science exacte**, de la même manière que le seraient les mathématiques ou la physique. C'est là un point important, car nous aurions pu songer que la loi de l'attraction, fondée finalement sur nos pensées, était, à l'instar de la psychologie, considérée (à quelques exceptions près) comme ne relevant pas d'une démarche scientifique. En effet, pour pouvoir déclarer qu'une discipline est une science, il faut d'abord qu'elle puisse s'appuyer sur un raisonnement et des explications tangibles, mais surtout sur des expériences reproductibles et donc sur des prédictions qui se révéleront vraies. Or, il

n'existe pas, en psychologie, d'outils spécifiques incontestables qui donneraient à chaque fois le même résultat et que nous pourrions attribuer à chaque variable.

En donnant à la loi de l'attraction sa couleur scientifique, Wattles pose donc comme conséquence évidente et irréfutable que **tout le monde a la capacité de devenir riche**.

En 1928, Napoléon Hill mentionne abondamment la loi de l'attraction dans son livre *Les lois du succès* vendu à des millions d'exemplaires. Il y expose les processus de réussite de plusieurs centaines de personnes qu'il avait interviewées et dont la plupart étaient millionnaires. Son objectif : que chacun puisse reprendre à son compte ces processus de réussite.

Il récidive en 1937 avec son ouvrage le plus célèbre, *Réfléchissez et devenez riche*. Existe-t-il une formule secrète pour devenir millionnaire ? La réponse est oui, d'après Hill, fondée sur le principe de la loi de l'attraction selon lequel les pensées se convertissent en monnaie sonnante et trébuchante.

« Quel que soit ce que l'esprit de l'homme peut concevoir et croire, il peut l'atteindre. » Nous pouvons devenir riches (et même très riches) si nous le désirons. Comme les écrits de Wattles, ceux de Hill sont fortement imprégnés de

l'esprit « rêve américain » : son rapport à l'argent est décomplexé et s'enrichir financièrement à titre personnel peut parfaitement être un but – peut-être un des plus essentiels, selon lui.

Nous sommes le reflet de ce que nous pensons

Parmi les pionniers de la loi de l'attraction, il est parfois fait état d'un écrivain et philosophe britannique, James Allen, qui, dans son ouvrage de 1902, *L'homme est ce qu'il pense*, déclare ceci : « Un homme est littéralement le reflet de ce qu'il pense, son caractère étant la somme de toutes ses pensées ». Il affirme également que « **les hommes n'attirent pas ce qu'ils veulent, mais ce qu'ils sont** ».

Que notre caractère résulte de ce que nous pensons, rien à redire à cela, mais parler de loi de l'attraction en ce qui le concerne revient à faire un raccourci hasardeux : comme nous sommes ce que nous pensons, et que nous attirons ce que nous sommes, alors nous attirerions ce que nous pensons ?

Bien d'autres ouvrages sur le sujet...

Il est difficile de ne pas mentionner le fameux livre de Rhonda Byrne, *Le Secret* (voir note,

p. 9). Tout a été dit ou presque sur ce livre, qui a surtout superbement utilisé les lois du marketing pour en définitive ne révéler... aucun secret – et faire surgir, paradoxalement, un grand nombre d'adeptes et tout autant de déçus ! Bien évidemment, l'ouvrage est utile quand il rappelle qu'il faut modifier sa façon de penser si celle-ci nous est négative. Pour le reste, chacun se fera son opinion, et je passerai la mienne sous silence afin de ne froisser personne.

Il n'est pas question de citer ici tous les auteurs ayant contribué à la popularisation de la loi de l'attraction. Atkinson, Haanel, Wattles, Hill et Allen en sont les principaux ; on peut également citer Esther et Jerry Hicks. Certains osent même faire remonter cette loi à Bouddha ou mentionner des figures de l'histoire comme Platon, Galilée ou encore Beethoven... D'autres y intègrent des religions comme l'hindouisme ou le christianisme, et certains remontent même à l'origine des temps.

Bref, beaucoup de choses ont été dites (et redites) au sujet de la loi de l'attraction, et il convient, avant d'adhérer à quoi que ce soit, de **bien comprendre de quoi l'on parle et d'en saisir tous les tenants, aboutissants et... imprécisions.**

Tout dépend de ce que l'on met dans cette « loi » et de ce que l'on veut à tout prix y faire concorder.

QUE DIT LA LOI DE L'ATTRACTION ?

Commençons par faire le point sur ce que dit la loi de l'attraction aujourd'hui. Chacun semble en avoir sa propre définition. Il existe cependant des points qui se recoupent.

Une première synthèse simplifiée des postulats se présenterait ainsi :

- Nos pensées sont une énergie.
- L'univers est fait d'énergie.
- Nous pouvons diriger notre existence à l'aide de la puissance de notre pensée, car celle-ci est une énergie qui peut se convertir en matière.
- Il existe un principe selon lequel « qui se ressemble s'assemble ». Or, l'univers étant énergie, tout s'attire. Donc, nos pensées étant énergie attirent une énergie semblable.
- L'énergie de notre pensée peut être positive ou négative. Nous attirons donc quelque chose d'agréable ou de désagréable selon que notre pensée est positive ou négative.
- La loi de l'attraction est l'énergie universelle qui régit notre vie pour chacun d'entre nous.

- Aussi, lorsque nous adressons une demande à l'univers, celui-ci matérialise nos pensées.
- En conséquence, tout ce à quoi nous pensons et croyons peut se réaliser.

C'est ce que l'on appelle la **loi de l'attraction universelle**.

UNE CONCRÉTISATION EN DEUX TEMPS

Toute réalisation, et c'est une vérité dont nous faisons l'expérience chaque jour, se concrétise en deux phases :

1. Tout d'abord, dans notre esprit, quand nous pensons par exemple à un objet ou un projet. Au fur et à mesure de notre réflexion, nous le peaufinons, nous lui enlevons ou ajoutons certains éléments, nous le rêvons, nous nous projetons dans sa finalisation, dans l'utilisation que nous pourrions en faire, dans le plaisir qu'il nous offrira, etc.
2. Puis, nous en prenons possession : nous l'achetons, le louons, le fabriquons, etc. C'est le deuxième moment de création : d'une idée, d'un concept, d'une abstraction qui naviguait dans notre esprit, il y a à présent un objet matériel ou un projet abouti, directement appréhendable.



Cela peut concerner notre voiture, notre maison, mais aussi un dossier dans une entreprise, un voyage pour nos vacances, une rencontre avec une personne. Nous avons concrétisé dans la réalité un désir qui n'existait à l'origine qu'à l'état de pensée.

La loi de l'attraction pose le postulat suivant : quand nous sommes à la première phase de concrétisation (la formulation de notre désir, notre pensée), il nous faut alors en faire la demande à l'univers. Puisque tout s'attire, il fera arriver le deuxième moment de création et nous mettra face à ce que nous désirons afin que nous puissions en prendre possession.

Magnifiquement simple, n'est-ce pas ?

« LOI DE L'ATTRACTION UNIVERSELLE » : DES MOTS À (RE)DÉFINIR

L'une des grandes difficultés de la loi de l'attraction universelle, c'est que **ses termes ne sont jamais définis**. Ce qui engendre de nombreuses confusions et approximations, chacun en donnant une interprétation finalement toute subjective. Beaucoup de commentaires se font ainsi à partir d'affirmations en posant comme

prémisse que « cela est vrai », puis en font découler développements et conclusions à loisir. Pour démêler le vrai du faux sur un sujet aussi vaste, populaire et galvaudé que la loi de l'attraction, revenons aux bases et procédons de manière scolaire et méthodique : la définition des termes. Pour comprendre, il faut faire le point sur les vérités que recouvre, ou pas, le concept de « loi de l'attraction universelle ». Essayons donc d'en définir chacun des termes pour savoir de quoi il est réellement question.

La loi de l'attraction universelle est-elle bien une loi ?

Une loi, au sens scientifique du terme, pose des règles auxquelles sont assujettis les phénomènes naturels tout comme les êtres vivants (nous compris). Par exemple, avec la loi de Newton (voir p. 25), et que cela nous plaise ou non, nous sommes soumis à la loi de la gravitation et à ses manifestations. Vous constatez ainsi, sans rien pouvoir y faire, que vous tombez au sol si vous trébuchez, de même qu'une pomme qui se détache de l'arbre tombe irrémédiablement. C'est ce que nous appelons la « pesanteur ».

Une loi physique se définit selon les trois critères suivants :

- **elle est toujours valable**, c'est-à-dire qu'elle s'applique à tout et à tous sans exception ;
- **elle est reproductible** : elle se vérifie systématiquement lorsque les conditions de sa réalisation sont réunies ;
- **elle n'est pas contredite**, c'est-à-dire qu'elle vaut tant qu'aucune expérience ne vient la contredire, jusqu'à ce qu'une autre loi la modifie ou l'annule.

Selon cette définition, la loi de l'attraction universelle doit donc être opérante en tous lieux, en tout temps et à l'égard de tous.

Or... cette « loi » n'opère pas toujours ! Ses partisans affirment : « *Demande et tu recevras* ». Faites-en l'expérience : demandez quelque chose – une belle voiture, un compte en banque bien rempli, une rémission soudaine et spontanée de votre maladie. C'est fait ? Bien. Alors, avez-vous obtenu ce que vous avez demandé ? Non ?...

Soyons pragmatiques et fondons-nous sur l'expérience : **nos pensées n'attirent pas toujours ce que nous voulons** – dans le cas contraire, il y aurait belle lurette que guerres, famine, pauvreté, pollution et injustices auraient disparu de la surface de notre planète. Il y a visiblement des exceptions.

L'attraction universelle ne peut donc être assimilée à une loi, encore moins à la loi de la gravitation newtonienne – sauf à faire un abus volontaire de langage et de comparaison.

Un argument imparable...

Si vous dites à un partisan de la loi de l'attraction que vous avez demandé mais n'avez rien reçu, il est fort probable qu'il vous oppose un argument irréfutable : c'est parce que vous avez mal formulé votre demande ou que vous n'y croyiez pas assez. La preuve avancée pour étayer cela ? Ça marche, puisque c'est une loi ; si ça ne marche pas, c'est votre manière de procéder qu'il faut remettre en question, non la loi.

La belle affaire ! C'est oublier qu'**en science, une loi est tout à fait indépendante de notre intention**. Selon la loi de la gravitation, sur Terre, chaque fois que nous lançons un objet, il retombe inmanquablement, et ce, quelle que soit la manière dont nous avons lancé cet objet : que nous y croyions ou non, que nous le lancions avec une grande conviction ou dans le scepticisme le plus absolu, que nous ayons de la force ou non, que nous soyons adroits ou malhabiles, quoi qu'il arrive, l'objet sera soumis à la loi newtonienne et retombera inévitablement. En revanche, chaque fois que nous formulons une

demande, nous n'obtenons pas nécessairement ce que nous avons demandé.

Soyons plus réalistes et, plutôt que de parler de « loi », commençons d'ores et déjà à considérer que nous disposons là d'un **processus de réussite** qui agit positivement dans un certain nombre de situations, mais qu'il n'y a pas obligatoirement une relation permanente de cause à effet. En conséquence, comme tout processus, il existe des cas où nous obtenons un résultat différent de ce à quoi nous nous attendions, ou même des cas où nous n'obtenons rien.

QUELQUES PRÉCISIONS POUR BIEN COMPRENDRE DE QUOI L'ON PARLE

Un **processus** peut se définir simplement comme un ensemble d'activités, de phénomènes, corrélés et interagissant les uns avec les autres, qui doivent permettre d'aller d'un point A à un point B. Ce sont donc des opérations successives qui sont organisées d'une certaine manière afin de parvenir, dans la majorité des cas, à un résultat déterminé.

Une **loi physique** décrit un phénomène déterminant un résultat constant. Elle demeure vraie tant qu'aucune expérience ne l'a invalidée. Elle constate sans expliquer le pourquoi. Par exemple, la loi de la gravitation décrit la

gravitation mais n'explique pas pourquoi les corps tombent ou se meuvent, ni pourquoi la gravité existe. Cette explication revient à la théorie de la gravitation.

Une **théorie** est un ensemble de propositions qui expliquent ou décrivent une observation – par exemple, la théorie de l'évolution. Bien que fortement étayée, elle conserve une marge d'incertitude. Si elle était absolument certaine et constante, on parlerait de « loi de l'évolution ».

Newton et la loi de l'attraction universelle

Au XVII^e siècle, dans un ouvrage intitulé *Principes mathématiques de la philosophie naturelle*, Isaac Newton, physicien, astronome et théologien anglais, a mis au jour la loi de la gravitation (également dénommée « loi de l'attraction universelle »). Elle désigne, pour résumer, la force responsable du mouvement et de la chute des objets sur Terre et des corps célestes (les planètes, auxquelles s'ajoutent aujourd'hui les satellites). Cette force attire entre eux des corps ayant une masse (comme les planètes). Par ailleurs, même si les corps en question ont des masses différentes, ils s'attirent avec des forces de même valeur.